



Assemblée générale

Distr. générale
15 juin 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 105 de l'ordre du jour*

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 11 de sa résolution 67/76, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixante-huitième session.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande. On trouvera en annexe les renseignements fournis sur le sujet par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

* A/68/50.



Annexe

Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*

Juin 2012-mai 2013

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Niveau bilatéral			
1 a) Activités relatives aux États de l'annexe 2			
Albanie	Juin 2012-avril 2013	L'Albanie a mis à profit toutes les possibilités offertes par les réunions bilatérales avec des États, dont des États de l'annexe 2, pour promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité.	
Australie	Juin 2012-mai 2013	L'Australie mène régulièrement des activités promotionnelles en faveur du Traité parmi les États de l'annexe 2 dans le contexte bilatéral et multilatéral.	
Autriche	Juin 2012-mai 2013	L'Autriche a continué d'évoquer la question du désarmement nucléaire et des mesures prises à cet effet, y compris l'entrée en vigueur du Traité, lors d'entretiens bilatéraux.	
Belgique	Juin 2012-mai 2013	La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé le Plan d'action de l'Union européenne et rappelé aux États de l'annexe 2, à l'occasion de contacts bilatéraux, notamment avec des représentants de haut niveau, qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur.	
Brésil	Juin 2012-mai 2013	Le Brésil a saisi toute occasion lors de ses contacts bilatéraux avec les États de l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité pour rappeler l'importance de le faire. Dans le communiqué commun publié suite à une visite au Brésil le 21 juin 2012, la Présidente du Brésil, Dilma Rousseff, s'est jointe au Premier ministre australien Julia Gillard pour accorder une haute priorité à l'entrée en vigueur du Traité. Dans le communiqué commun publié suite à la rencontre entre le ministre brésilien des relations extérieures Antonio de Aguiar Patriota, et le ministre suédois des affaires étrangères Carl Bildt, le 29 août 2012, les ministres ont exprimé leur	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		soutien en faveur d'une entrée en vigueur rapide du Traité. Dans le communiqué commun publié à l'occasion du sixième sommet Brésil-Union européenne du 24 janvier 2013, figure un engagement réciproque pour l'entrée en vigueur du Traité.	
Bulgarie	Juin 2012-mai 2013	La Bulgarie a saisi toutes les occasions possibles pour soulever la question de la signature et de la ratification du Traité à l'occasion de ses contacts bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2 ne l'ayant pas encore fait, dont l'Inde et le Pakistan, et les a priés instamment de le faire sans retard, soulignant que le Traité constitue un élément essentiel de la promotion du désarmement nucléaire et de la non-prolifération.	
Chypre	Septembre 2012	Chypre a entrepris une démarche au nom de l'Union européenne auprès de la République islamique d'Iran en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
Estonie	Juin 2012-mai 2013	À l'occasion d'entretiens bilatéraux avec des États de l'annexe 2 l'Estonie a fait valoir qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité pour qu'il puisse entrer rapidement en vigueur.	
Finlande	Juin 2012-mai 2013	Lors de ses contacts bilatéraux avec un certain nombre d'États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Finlande a indiqué qu'il était important que ces États le ratifient dans les meilleurs délais.	
Hongrie	Juin 2012-mai 2013	La Hongrie a rappelé qu'il est important que le Traité entre en vigueur à l'occasion des entretiens bilatéraux qu'elle a tenus, au niveau ministériel et à des niveaux inférieurs, avec plusieurs États de l'annexe 2 tels que l'Égypte, la Chine, l'Inde, la République islamique d'Iran, et le Pakistan qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité.	
Japon	Juin 2012-mai 2013	À l'occasion des contacts bilatéraux qu'il a eus avec des États de l'annexe 2, le Japon a souligné la nécessité de signer et de ratifier le Traité.	
Jordanie	Juin 2012-mai 2013	La Jordanie a continué d'évoquer la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, y compris l'entrée rapide en vigueur du Traité, lors d'entretiens avec des États de l'annexe 2.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Luxembourg	Juin 2012-mai 2013	Le Luxembourg, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé la stratégie de l'Union européenne et rappelé aux États de l'annexe 2, à l'occasion de contacts bilatéraux, notamment avec des représentants de haut niveau, qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur.	
Mexique	Juin 2012-mai 2013	Le Mexique, au cours de ses entretiens bilatéraux, a pressé les États de l'annexe 2 ne l'ayant pas encore fait, de signer et ratifier le Traité pour qu'il entre en vigueur rapidement.	
	Février 2013	Le Mexique a condamné à titre individuel l'essai nucléaire annoncé par la République de Corée, la pressant de signer le Traité dès que possible et de s'abstenir de procéder à des essais nucléaires ultérieurs ou à tout autre acte contraire aux objectifs du Traité.	
Pays-Bas	Juin 2012-mai 2013	Les Pays-Bas, lors de rencontres bilatérales avec des États de l'annexe 2, ont réaffirmé la nécessité de signer et/ou de ratifier le Traité dès que possible, pour qu'il puisse entrer en vigueur au plus vite, lors.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2012-mai 2013	La Nouvelle-Zélande n'a laissé passer aucune occasion de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité, à l'occasion de forums, d'ateliers et de réunions tenus aux échelons multilatéral, régional et bilatéral, notamment avec les États de l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité et les a priés instamment de le faire sans retard, soulignant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité.	
		La Nouvelle-Zélande a évoqué l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité avec plusieurs États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié.	
Norvège	Juin 2012-mai 2013	La Norvège continue à évoquer la question de la signature et de la ratification du Traité lors de ses contacts bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2.	
Pologne	Juin 2012-mai 2013	La Pologne a souligné la question de la ratification du Traité lors d'entretiens bilatéraux, au niveau ministériel et inférieur, avec des États de l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, afin de parvenir à son entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Fédération de Russie	Juin 2012-mai 2013	La Fédération de Russie a insisté auprès des États de l'annexe 2 pour qu'ils signent et ratifient le Traité dès que possible lors d'entretiens bilatéraux.	
Turquie	Juin 2012-mai 2013	La Turquie a saisi toutes les occasions possibles pour promouvoir le Traité lors de contacts et d'entretiens bilatéraux en particulier auprès des États de l'annexe 2, et a mis l'accent sur l'importance de l'entrée en vigueur du Traité.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2012-mai 2013	A l'occasion d'entretiens bilatéraux, le Royaume-Uni a saisi toutes les occasions pour inciter les États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité, de manière à ce qu'il entre en vigueur dans les meilleurs délais, et a entretenu des pourparlers relatifs à la lutte contre la prolifération avec la Chine, l'Inde, et le Pakistan.	
	Juin 2012-mars 2013	Le Royaume-Uni a soutenu un projet de l'Arms Control Association pour aider les États-Unis d'Amérique par des consultations et échanges d'informations avec les sénateurs des États-Unis d'Amérique et leur équipe en ce qui concerne la ratification.	
Ukraine	Juin 2012-mai 2013	L'Ukraine, au cours de rencontres bilatérales entre fonctionnaires ukrainiens et leurs homologues d'États de l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, les a pressés de le faire.	
Viet Nam	Juin 2012-mai 2013	Le Viet Nam a saisi toute occasion pour promouvoir une entrée en vigueur rapide du Traité et son universalisation lors de rencontres bilatérales, y compris avec des États de l'annexe 2.	
Union européenne	Juin 2012	L'Union européenne a entrepris une démarche concernant le Traité en République populaire démocratique de Corée et a collaboré aux efforts déployés par le Groupe des Huit auprès d'autres États figurant à l'annexe 2.	
	Juin 2012-mai 2013	L'Union européenne a entrepris des démarches politiques auprès de tous les pays figurant à l'annexe 2 du Traité ne l'ayant pas encore signé ou ratifié pour promouvoir son entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
1 b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2			
Albanie	Juin 2012-avril 2013	Dans ses entretiens bilatéraux avec des États, l'Albanie a saisi toutes les occasions de promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité.	
Australie	Juin 2012-mai 2013	L'Australie a continué de s'exprimer en faveur de la ratification du Traité auprès de plusieurs États ne figurant pas à l'annexe 2.	
	Juin 2012-février 2013	L'Australie a continué à mener des activités promotionnelles en rapport avec la création du régime de vérification du Traité et le développement de l'expertise connexe dans les États signataires, y compris des visites en juin 2012 en Malaisie et aux Philippines ainsi que des contributions expertes à un atelier en février 2013 au Vanuatu faisant la promotion de la capacité du Centre national de données en Asie du Sud-Est, Pacifique, et Région d'Extrême-Orient.	
	Octobre 2012	Le 5 octobre 2012, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé un nouveau cadre bilatéral portant sur la coopération technique et scientifique pour aider à la mise en œuvre du Traité. Le cadre bilatéral de coopération peut servir de modèle à d'autres États.	
Autriche	Juin 2012-mai 2013	L'Autriche a continué d'évoquer la question du désarmement nucléaire et des mesures prises en vue de cet objectif, y compris, le cas échéant, l'entrée en vigueur du Traité, lors d'entretiens bilatéraux.	
Belgique	Juin 2012-mai 2013	La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé le Plan d'action de l'Union européenne et rappelé aux États ne figurant pas à l'annexe 2, à l'occasion de contacts bilatéraux, notamment avec des représentants de haut niveau, qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur.	
Brésil	Juin 2012-mai 2013	Le Brésil a saisi toute occasion lors de ses contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité pour rappeler l'importance de le faire.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Bulgarie	Juin 2012-mai 2013	La Bulgarie, sur le plan bilatéral et en tant que membre de l'Union européenne, a appuyé les activités et les initiatives de l'Union aux fins de la signature et de la ratification du Traité auprès d'États ne figurant pas dans l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, et à l'occasion de ses contacts bilatéraux avec ces États, y compris le cas échéant, à un haut niveau, elle a systématiquement souligné l'importance du Traité et a fait la promotion de son entrée en vigueur.	
Chypre	Août 2012	Chypre a entrepris une démarche au nom de l'Union européenne auprès de Cuba en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
Estonie	Juin 2012-mai 2013	L'Estonie a encouragé au cours de ses contacts bilatéraux les États ne figurant pas à l'annexe 2 à faire l'effort de signer et/ou ratifier le Traité.	
Finlande	Juin 2012-mai 2013	La Finlande a souligné qu'il était important de ratifier le Traité dans les meilleurs délais à l'occasion des contacts bilatéraux qu'elle a eus avec plusieurs États qui n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité.	
Hongrie	Juin 2012-mai 2013	La Hongrie a saisi toute occasion lors de ses contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité pour rappeler l'importance de signer et/ou de ratifier le Traité.	
Jordanie	Juin 2012-mai 2013	La Jordanie a continué d'évoquer la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, y compris l'entrée rapide en vigueur du Traité, lors d'entretiens auprès d'États ne figurant pas dans l'annexe 2.	
Mexique	Juin 2012-mai 2013	Le Mexique a approché des États qui ne sont pas parties au Traité, par exemple les Iles Salomon, pour les presser de le signer. En outre, le Mexique a fait figurer le sujet lors de rencontres bilatérales à tous les niveaux avec des pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'étant pas encore parties au Traité; spécifiquement Cuba et la Dominique.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Pays-Bas	Juin 2012-mai 2013	Les Pays-Bas ont souligné en toute occasion l'importance du Traité et se sont prononcés en faveur de son entrée en vigueur dans les meilleurs délais, au cours des entretiens bilatéraux qu'ils ont tenus avec des États ne figurant pas à l'annexe 2.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2012-mai 2013	La Nouvelle-Zélande, au cours d'entretiens bilatéraux, a souligné l'importance du Traité auprès d'États ne figurant pas à l'annexe 2, et s'est prononcée en faveur de son entrée en vigueur dans les meilleurs délais.	
Norvège	Juin-octobre 2012	La Norvège a appuyé un projet de coopération bilatérale entre le Norwegian Seismic Array (NORSAR) et l'Institut de recherche géophysique du Kazakhstan sur le renforcement des capacités en vue de l'application du Traité en Asie centrale. Le projet fût lancé en 2009 et prit fin en octobre 2012. Dans le cadre du projet, un Centre international de formation technique a été créé à Almaty (Kazakhstan) à l'appui des tâches de vérification. Des cours de formation à l'intention de participants venus de pays d'Asie centrale ont commencé vers la fin de 2010 et se sont poursuivis jusqu'en octobre 2012, avec le soutien du projet. Au total, 44 étudiants venus de tous les pays d'Asie centrale ont reçu une formation pratique dans ce centre, à l'occasion de cours d'une durée d'un mois.	
	Décembre 2012-mai 2013	En décembre 2012, la Norvège a approuvé un projet de proposition pour un projet de coopération trilatéral concernant le renforcement des capacités du Traité entre NORSAR, l'institut de sismologie du Kirghizistan, et l'Institut de recherche géophysique du Kazakhstan. Le projet est centré sur la poursuite de l'appui au centre international de formation à Almaty, et sur l'apport d'un appui au centre national de données à Bichkek, Kirghizistan, sous forme de formation technique, programmes et matériel informatique. Il est prévu que le projet soit opérationnel jusqu'en 2015.	
Pologne	Juin 2012-mai 2013	La Pologne a souligné la question de la ratification du Traité lors d'entretiens bilatéraux, aux niveaux ministériel et inférieur, auprès d'États ne figurant pas dans l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, afin de parvenir à son entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Fédération de Russie	Juin 2012-mai 2013	La Fédération de Russie, au cours de ses contacts avec des États n'ayant pas encore signé le Traité, a insisté sur l'urgence de signer et/ou ratifier le Traité dès que possible.	
Turquie	Juin 2012-mai 2013	La Turquie a saisi toutes les possibilités offertes pour promouvoir le Traité au cours de ses contacts bilatéraux, et a encouragé les États ne l'ayant pas encore fait à le signer et /ou le ratifier; particulièrement les États des régions du Moyen Orient ou de l'Asie.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2012-mai 2013	Le Royaume-Uni a saisi toutes les occasions à l'échelon bilatéral pour encourager les pays ne figurant pas à l'annexe 2 à signer ou à ratifier le Traité.	
Ukraine	Juin 2012-mai 2013	L'Ukraine a organisé des consultations périodiques avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 qui doivent encore signer ou ratifier le Traité. Durant ces consultations, elle n'a pas manqué une occasion de souligner l'importance qu'elle attache à l'entrée en vigueur de cet instrument.	
Viet Nam	Juin 2012-mai 2013	Le Viet Nam a saisi toute occasion pour promouvoir une entrée en vigueur rapide du Traité et son universalisation lors de rencontres bilatérales, à différents niveaux.	
Union européenne	Juin 2012-mai 2013	L'Union européenne a systématiquement évoqué les problèmes relatifs au Traité dans tous les dialogues politiques qu'elle a eus avec des pays tiers qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. L'Union européenne a entrepris des démarches politiques indépendantes dans tous les pays d'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud, d'Amérique du Nord, de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique, et de l'Extrême-Orient n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité pour promouvoir son universalisation.	

2. Niveau multilatéral

2 a) Mondial

Albanie	Juin 2012-avril 2013	L'Albanie a réaffirmé en toute occasion, aux niveaux international et régional, l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a exhorté tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier les États énumérés à l'annexe 2, à le faire sans plus tarder. A cet égard, l'Albanie s'est constamment alignée sur les déclarations faites	
---------	----------------------	---	--

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		par l'Union européenne devant diverses instances internationales et régionales, dont l'allocution prononcée lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue le 27 septembre 2012 à New York.	
	Février 2013	L'Albanie a soutenu l'appel à convoquer la conférence qui se tiendra en 2013 en application de l'article XIV.	
Australie	Septembre 2012	La sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York le 27 septembre 2012 était présidée par le ministre australien des affaires étrangères, Bob Carr. L'Australie a activement négocié la Déclaration ministérielle commune de la réunion se félicitant de la ratification du Traité par l'Indonésie, et a pressé les États de l'annexe 2 de ratifier le Traité sans délai.	
	Octobre 2012	Avec le Mexique et la Nouvelle-Zélande, l'Australie le principal auteur de la résolution 67/76 intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » adoptée lors de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. La résolution met l'accent sur l'importance de l'universalisation immédiate du Traité.	
	Septembre 2012-avril 2013	L'Australie a coprésidé la cinquième réunion ministérielle de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement avec le Japon le 26 septembre 2012, et a activement participé à la sixième réunion ministérielle le 9 avril 2013. Suite à la dernière réunion, les pays de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement ont publié une déclaration commune réaffirmant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité, particulièrement à la lumière de l'essai nucléaire annoncé par la République populaire démocratique de Corée le 12 février 2013.	Les pays membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement sont : Australie, Canada, Chili, Allemagne, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Turquie, et Émirats arabes unis.
	Avril-mai 2013	Lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 tenue à Genève, du 22 avril au 3 mai 2013, l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement a soumis un document de travail relatif au Traité (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.1) ayant pour coauteurs l'Australie et le Mexique. Le document mentionnait les réalisations du Traité à cette date et pressait les huit États de l'annexe 2	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Autriche	Juin 2012-mai 2013	<p>n'ayant pas encore ratifié le Traité de le faire sans délai. Il rappelait aussi la responsabilité particulière des États ayant des capacités d'armement nucléaire à encourager la ratification du Traité.</p> <p>L'Australie a continué d'accorder une haute priorité à la mise en place du régime de vérification prévu dans le Traité et au développement de l'expertise connexe dans les États signataires, apportant des ressources et des compétences nécessaires à cet effet. Elle demeure à la tête des efforts déployés pour élaborer des procédures relatives à la réalisation d'une inspection sur place, en vertu du Traité.</p> <p>Lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Australie a continué de presser tous les États restants, en particulier ceux de l'annexe 2, à ratifier sans délai le Traité, et a signalé l'entrée en vigueur du Traité comme une priorité majeure.</p> <p>Le « Groupe des Dix de Vienne », réuni à la demande de l'Australie, a présenté un document de travail sur le Traité (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.6) à la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 tenue à Genève, du 22 avril au 3 mai 2013. Le document condamne l'essai nucléaire annoncé en 2013 et deux essais antérieurs de la République populaire démocratique de Corée, et presse tous les États de l'annexe 2 et les États ne figurant pas à l'annexe 2 de ratifier le Traité.</p> <p>Lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, le vice-chancelier et ministre fédéral aux affaires européennes et internationales, Michael Spindelegger, a soutenu la Déclaration ministérielle commune. L'Autriche a également soutenu la résolution 67/76 de l'Assemblée générale. En tant que pays hôte de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Autriche a également apporté son soutien à travers des contributions volontaires pour financer la participation d'experts issus de pays en développement à des réunions techniques de la</p>	<p>Le « Groupe des Dix de Vienne » comprend 11 pays : Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, et Suède.</p>

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Belgique	Juin 2012-mai 2013	<p>Commission préparatoire, et à travers d'autres contributions en nature.</p> <p>La Belgique, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a réaffirmé son appui en faveur du Traité et l'importance qu'elle accorde à son entrée en vigueur dans les meilleurs délais, dans diverses instances internationales.</p> <p>La Belgique a voté pour les résolutions de l'Assemblée générale 67/76, ainsi que 67/34, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »; et 67/59 « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires ».</p>	
Brésil	Juin 2012-mai 2013	<p>Le Brésil a participé activement à tous les forums multilatéraux à l'appui de l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité.</p> <p>Le Brésil a soutenu la Déclaration ministérielle commune publiée lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité.</p> <p>Le Brésil est coauteur de la résolution 67/76 de l'Assemblée générale.</p> <p>Le Brésil est coauteur de la résolution 67/34 de l'Assemblée générale, qui reconnaît l'importance vitale de l'entrée en vigueur du Traité pour les objectifs de promotion du désarmement nucléaire et de non-prolifération nucléaire.</p> <p>Lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 le Brésil a soumis un document de travail sur le désarmement nucléaire (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.27) au nom de la Coalition pour un nouvel agenda qui déclare : « L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires reste une question importante et des progrès s'imposent d'urgence. Le Traité constitue le fondement du régime international de non-prolifération et de désarmement en ce qu'il élève le seuil d'acquisition des armes nucléaires, prévient une course aux armements qualitative et réduit la dépendance à l'égard des armes nucléaires dans les stratégies de sécurité nationale.</p>	<p>La Coalition pour un nouvel agenda comprend : Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, et Suède.</p>

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		L'entrée en vigueur du Traité renforcerait également la confiance dans le système de sécurité internationale par la mise en place d'un mécanisme de vérification efficace. À cet égard, toutes les mesures prévues dans le plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen de 2010 en rapport au Traité doivent être appliquées. Certaines avancées ont été accomplies sur la voie de l'entrée en vigueur du Traité avec la ratification de l'Indonésie, premier des États énumérés à l'annexe 2 à ratifier le Traité depuis la Conférence d'examen de 2010. »	
Bulgarie	Juin 2012-mai 2013	La Bulgarie, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité, dans les instances régionales appropriées et à l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015.	
	Septembre-décembre 2012	La Bulgarie s'est prononcée en faveur de l'adoption des résolutions 67/34, 67/59, et 67/76 de l'Assemblée générale.	
	Septembre-novembre 2012	Le ministre bulgare des affaires étrangères, Nikolay Mladenov, a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et est signataire de la Déclaration ministérielle commune. Le Centre national de données bulgare a augmenté sa capacité nationale en participant à l'exercice de préparation du Centre national des données en 2012.	
Canada	Septembre 2012	Le Canada a cohébergé la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité qui a publié une Déclaration ministérielle commune à l'appui de l'entrée en vigueur du Traité, approuvée par un nombre record d'États : 101, y compris les cinq États dotés de l'arme nucléaire reconnus par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour la première fois. Le ministre canadien des affaires étrangères, John Baird, a assisté à la réunion. Lors de la réunion il a déclaré que le Canada a finalisé un accord de contribution avec le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires afin de fournir du	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		matériel et une formation technique pour renforcer les moyens d'inspection sur place.	
		Le Canada s'est associé à la Déclaration ministérielle adoptée par le groupe de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, qui réaffirme entre autres que le groupe appuie l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité, ainsi que le dispositif de vérification mis en place à cet égard.	
	Octobre 2012	Le Canada a fait des déclarations sur la non-prolifération et le désarmement lors de la session de la première Commission appelant entre autres tous les États ne l'ayant pas encore fait, à ratifier le Traité.	
	Décembre 2012	Le Canada est coauteur de résolutions de l'Assemblée générale appelant à l'entrée en vigueur du Traité, notamment les résolutions 67/59 et 67/76.	
		Le Canada a également voté en faveur de la résolution 67/34 de l'Assemblée générale, qui reconnaît entre autres l'importance vitale de l'entrée en vigueur du Traité pour les objectifs de promotion du désarmement nucléaire et de non-prolifération nucléaire.	
	Mars 2013	Le Canada s'est associé à des démarches qui seront présentées par le Royaume-Uni en 2013 au nom du Groupe des Huit aux États n'ayant pas encore ratifié le Traité.	
	Avril 2013	Le Canada s'est associé à la déclaration du Groupe des Huit sur la non-prolifération et le désarmement pressant entre autres tous les États ne l'ayant pas encore fait, de ratifier le Traité, et particulièrement les États de l'annexe 2.	
	Avril 2013	Le Canada s'est associé à la déclaration de la Haye de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, qui réaffirme entre autres que le groupe appuie l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité, ainsi que le dispositif de vérification mis en place à cet égard.	
		Le Canada a fait des déclarations lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 réitérant son appui au Traité et à son entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Avril-mai 2013	Le Canada s'est associé à un document de travail de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement sur le Traité (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.1) présenté lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015.	
Chypre	Septembre 2012	Chypre a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité qui s'est tenue en marge de l'Assemblée générale à New York.	
	Décembre 2012	Chypre est coauteur des résolutions 67/59 et 67/76 de l'Assemblée générale, et a voté en faveur de la résolution 67/34.	
Estonie	Septembre 2012	L'Estonie a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, représentée par son ministre des affaires étrangères Urmas Paet; à cette occasion, il a souscrit à la Déclaration ministérielle commune réaffirmant le fort appui de l'Estonie au Traité.	
	Décembre 2012	L'Estonie est coauteur de la résolution 66/76 de l'Assemblée générale.	
	Avril 2013	Lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Estonie a fait une déclaration pressant les États dont l'adhésion est requise pour que le Traité entre en vigueur, de le signer et le ratifier sans délai.	
Finlande	27 septembre 2012	La Finlande était représentée à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité par son ministre des affaires étrangères Erkki Tuomioja qui a fait une déclaration à l'appui du Traité.	
	Décembre 2012	La Finlande est coauteur de la résolution 67/76 de l'Assemblée générale.	
Ghana	Mars-avril 2013	Le Ghana a participé à la quarantième session du groupe de travail B qui s'est tenue à Vienne, du 17 mars au 5 avril 2013.	
	Juillet 2012	Le Ghana a participé à la formation politique intensive en ligne intitulée « Multilateral Verification, Collective Security: The Contribution of the Treaty » qui s'est tenue à Vienne dans le	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		cadre de l'Initiative pour le développement des capacités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Octobre 2012	Le Ghana a participé à la conférence en ligne qui s'est tenue du 16 au 18 octobre 2012 dans le cadre du Programme de prospective technologique dans le but d'identifier et d'inventorier les développements technologiques relevant des vérifications présentes et futures de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	La prospective technologique est un processus d'information rassembleur et proposant une vision commune afin de préparer le Secrétariat technique provisoire aux développements scientifiques et technologiques qui forgeront les systèmes de vérification du Traité de la prochaine génération
	Novembre 2012	Le Ghana a participé à la formation en sciences intitulée « Around the Globe and Around the Clock: the Science and Technology of the CTBT » qui s'est tenue à Vienne dans le cadre de l'Initiative pour le développement des capacités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires du 12 au 23 novembre 2012.	
Saint-Siège	Septembre 2012	Le Saint-Siège a déclaré que le Traité est un important outil pour parvenir à la sécurité au niveau mondial à l'occasion de la cinquante-sixième session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui s'est tenue le 17 septembre 2012. En outre le Saint Siège a déclaré être convaincu que la signature, la ratification, et l'entrée en vigueur du Traité représentent un grand pas en avant par rapport au futur de l'humanité. À l'occasion de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, Monseigneur Dominique Mamberti, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège, a signé la Déclaration	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		ministérielle commune sur le Traité.	
Hongrie	11-12 juin 2012	La Hongrie a accueilli une séance d'information organisée par le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à l'occasion du séminaire intitulé « Engaging the Experts, Training the Trainers: A Seminar on Treaty Education in the 21st Century » des 11 et 12 juin 2012. Dans le cadre de ce séminaire, dans les locaux de la Mission permanente de la Hongrie à Vienne, le Secrétariat technique provisoire – en coopération avec la Mission permanente de la Hongrie – a organisé une réunion d'information sur les applications civiles et scientifiques du régime de vérification du Traité. Lors de la réunion en 2012 la présentation de clôture a été prononcée par Kristóf Kakas de l'institut géologique et géophysique de la Hongrie.	
Japon	Juin 2012-mai 2013	Le Japon, avec les États membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, a continué d'examiner les approches possibles d'une entrée en vigueur rapide du Traité.	
	Janvier-mars 2013	Le Japon a invité des experts en sismologie de pays en développement, dont plusieurs de l'annexe 2, à la formation annuelle de l'Agence japonaise de coopération internationale sur « l'observation sismologique mondiale », qui traite de l'observation sismologique mondiale et de son application pour la technologie de suivi des essais nucléaires.	
	Septembre 2012	Le ministre des affaires étrangères, Koichiro Gamba, a coprésidé la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, avec environ 80 États participants, et a présenté les trois propositions pour « Les États action » à l'appui du Traité pour qu'il soit rapidement décidé d'ici un ou deux ans : de s'abstenir de procéder à des essais nucléaires dans le but de renforcer la norme internationale émergente de facto contre les essais nucléaires; d'encourager davantage les initiatives régionales pour persuader les pays qui n'ont pas signé ou ratifié le Traité de le faire dès que possible; et d'accélérer le développement du système de surveillance international.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Novembre 2012	Le Japon a accueilli l'expérience internationale relative aux gaz rares et l'atelier international d'hydroacoustique, en collaboration avec le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, avec l'espoir que les résultats de ces ateliers contribueront à développer les techniques de surveillance des gaz rares et de l'hydroacoustique.	
Jordanie	Juin 2012-mai 2013	La Jordanie a évoqué la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, y compris l'entrée rapide en vigueur du Traité, dans divers forums multilatéraux. La Jordanie a proposé d'accueillir exercice intégré d'inspections en 2014 et a été sélectionnée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en tant que pays hôte pour cet exercice.	
Lettonie	Octobre-décembre 2012	La Lettonie est coauteur des résolutions 67/59 et 67/76 de l'Assemblée générale, qui réaffirment l'importance de l'entrée en vigueur du Traité le plus rapidement possible, et a exhorté tous les États ne l'ayant pas encore fait à signer et ratifier le Traité.	
	Juin 2012-mai 2013	La Lettonie en tant que membre de l'Union européenne a approuvé tous les engagements politiques de l'Union européenne et soutenu sa contribution au renforcement de la surveillance et aux capacités de vérification de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
Luxembourg	27 septembre 2012	Le Luxembourg était représenté par le vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Jean Asselborn, lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, et s'est associé à la Déclaration ministérielle commune.	
Mexique	Juin 2012-mai 2013	Le Mexique, à l'appui de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, a participé aux réunions programmées par la Commission préparatoire et ses organes subsidiaires, ainsi qu'à des consultations à l'appui du Traité et a aidé à la consolidation du régime de vérification.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	27 septembre 2012	Le Mexique a coordonné le processus de l'article XIV avec la Suède, lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, adhérant à la Déclaration ministérielle commune adoptée à cette occasion.	
	11 octobre 2012	Le Mexique, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a parrainé le projet de résolution intitulé «Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/76.	
	12 février 2013	Le Mexique a condamné l'essai nucléaire annoncé par la République de Corée, dans les déclarations de la Coalition pour un nouvel agenda et l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, l'invitant à devenir partie au Traité dès que possible et de s'abstenir de nouveaux essais nucléaires et tout autre acte contraire à l'objet et à l'objectif du Traité.	
	9 avril 2013	Lors de la sixième réunion ministérielle de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement qui s'est tenue à la Haye le 9 avril 2013, une déclaration commune a été adoptée, demandant instamment à tous les États n'ayant pas signé ou ratifié le Traité, en particulier les États de l'annexe 2, de le faire dès que possible.	
	22 avril-3 mai 2013	Lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 le Mexique et l'Australie en tant que membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement a soumis un document de travail intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » (.).	
Pays-Bas	Juin 2012-mai 2013	Les Pays-Bas ont co-organisé la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, en tant que membre du groupe des amis du Traité. En préparation de la Réunion ministérielle, les Pays-Bas ont participé activement aux discussions à Vienne sur le projet de Déclaration ministérielle commune. Les Pays-Bas se sont prononcés en faveur de l'adoption de résolutions par l'Assemblée générale encourageant tous les États à ratifier le Traité. Les Pays-Bas sont coauteur de la résolution 67/76	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		<p>Les Pays-Bas ont apporté une contribution, en tant que pays donateur, pour financer la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dans le cadre du projet pilote.</p> <p>Les Pays-Bas ont contribué activement à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et en particulier au groupe de travail B à travers un soutien financier et grâce au travail de son président, Hein Haak, néerlandais.</p> <p>Les Pays-Bas ont activement fait la promotion du Traité lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 dans ses déclarations, en participant à un panel lors d'une manifestation parallèle organisée par le Mexique, coordinateur de l'Article XIV, et à travers un document de travail commun sur le traité (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.6) avec le «Groupe des Dix de Vienne».</p>	
Nouvelle-Zélande	27 septembre 2012	La Nouvelle-Zélande a soutenu la Déclaration ministérielle commune publiée lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité.	
	Décembre 2012	La Nouvelle-Zélande a coparrainé les résolutions 67/34 et 67/76, adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.	
Norvège	Juin 2012-mai 2013	La Norvège a appuyé les résolutions de l'Assemblée générale encourageant tous les pays à ratifier le Traité et a réitéré son plaidoyer dans les déclarations nationales à l'occasion de l'assemblée, des réunions de l'Agence internationale de l'énergie atomique et en rapport avec le Traité sur la non - prolifération des armes nucléaires.	
	Septembre 2012	La secrétaire d'Etat, Gry Larsen, a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité. La Norvège est coauteur de la Déclaration ministérielle commune.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		<p>La Norvège a participé activement aux efforts du Groupe de travail B pour mettre en œuvre le régime de vérification du Traité en vue de son entrée en vigueur. Les représentants de NORSAR ont contribué aux travaux du groupe et agi comme conseillers auprès de son président.</p> <p>La Norvège a contribué volontairement au projet pilote organisé par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ce qui a facilité la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques de la Commission préparatoire.</p> <p>La Norvège a appuyé un atelier entre scientifiques, qui s'est tenu en avril 2013 à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir la recherche et la collaboration, ainsi qu'à créer une communauté et un réseau de chercheurs scientifiques pour promouvoir la sécurité internationale.</p>	
	Juin 2012-mai 2013	<p>La Norvège appuie l'Initiative pour le développement des capacités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires financièrement et techniquement. L'Initiative pour le développement des capacités propose des programmes de formation gratuits couvrant tous les aspects du Traité et de son régime de vérification. La Norvège a contribué en particulier à « Engaging the Experts, Training the Trainers: A Seminar on Treaty Education in the 21st Century » en juin 2012 et à « around the globe and around the clock : the science and technology of the treaty » en novembre 2012.</p>	
	Janvier-mai 2013	<p>Jan Petersen, représentant permanent de la Norvège a présidé la Commission préparatoire.</p>	
Philippines	Juin 2012-mai 2013	<p>Les Philippines, en tant qu'État ayant signé et ratifié le Traité, et que participant actif à différents forums sur le désarmement, a constamment soutenu l'appel pour une entrée en vigueur rapide du Traité et a fait la promotion active du Traité à travers la diplomatie bilatérale et multilatérale.</p> <p>Les Philippines ont maintenu une participation active à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité</p>	<p>Les participants au Forum régional de l'ASEAN sont : Australie, Bangladesh, Brunei Darussalam, Cambodge, Canada, Chine, RPDC, Union européenne, Inde,</p>

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Pologne	Juin 2012-mai 2013	<p>d'interdiction complète des essais nucléaires et ont continué à souligner l'importance de l'entrée en vigueur immédiate du Traité dans leurs déclarations dans les forums pertinents, comme les sommets de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou le Forum régional de l'ASEAN.</p> <p>Albert del Rosario secrétaire philippin aux affaires extérieures, a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité. Dans leur déclaration, les Philippines ont déclaré reconnaître le rôle essentiel du Traité comme mécanisme clé de la confiance pour promouvoir la coopération entre les États afin de résoudre les problèmes ayant des répercussions sur la sécurité régionale et mondiale, et rappelé que, en tant qu'Etat ayant signé et ratifié le Traité, et en tant que participant actif dans divers forums sur la non-prolifération et le désarmement, les Philippines ont constamment soutenu l'appel à l'entrée en vigueur du Traité. Il a été noté que les Philippines ont fait la promotion active du Traité par la diplomatie bilatérale et multilatérale et déclaré que les Philippines estiment que maintenant plus que jamais toutes les nations, en particulier les huit États restants de l'annexe 2, doivent s'efforcer de bonne foi de prendre les prochaines mesures nécessaires à l'entrée en vigueur rapide du Traité.</p> <p>La Pologne dans le cadre de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement a publié un document de travail sur l'entrée en vigueur du Traité (NPT/CONF.2015/PC.II/WP.1) lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015.</p>	<p>Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Fédération de Russie, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, États-Unis, et Vietnam</p>

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Roumanie	Juin 2012-mai 2013	<p>La Roumanie a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité.</p> <p>La Roumanie a continué d'accorder une haute priorité à la mise en place du régime de vérification du Traité, comme illustré par sa contribution avec la station sismique auxiliaire AS81-MLR à l'exercice du Secrétariat technique provisoire sur les activités d'étalonnage dans les stations sismiques primaires et auxiliaires du système international de surveillance, et sa participation à l'atelier d'évaluation 2012 au Paraguay du 1^{er} au 5 octobre 2012. En outre le Centre national de données roumain a présenté mensuellement un bulletin national de données locales et a continuellement partagé des données de la matrice d'infrasons roumaine avec le Centre international de données.</p> <p>Des diplomates et des experts de la capitale participent régulièrement aux réunions de la Commission préparatoire, des groupes de travail A et B.</p>	
Fédération de Russie	Juin 2012-mai 2013	<p>La Fédération de Russie a appuyé la Déclaration ministérielle commune issue de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité. La Fédération de Russie a poursuivi une politique cohérente visant à une entrée en vigueur rapide du Traité et a pris des mesures concrètes visant à la mise en œuvre du plan d'action de mesures spécifiques à l'appui du Traité, adopté lors de la septième conférence organisée en application de l'article XIV en 2011. La Fédération de Russie a participé activement à la préparation de la huitième conférence organisée en application de l'article XIV.</p> <p>La Fédération de Russie a mis l'accent sur le rôle du Traité dans l'Organisation des Nations Unies, dans le « Groupe des Huit », et dans le cadre du processus d'examen continu du Traité de non-prolifération, ainsi que dans d'autres forums internationaux.</p> <p>La Fédération de Russie a strictement observé le moratoire sur les essais nucléaires. La Fédération de Russie a également conscience que malgré la portée de ces mesures, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'entrée en vigueur du Traité.</p>	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		<p>Au cours de la période considérée, la Fédération de Russie a progressé dans la réalisation du segment russe du système de surveillance international.</p> <p>Deux autres stations sismiques russes ont été certifiées : AS85 « Arti » le 12 octobre 2012, et AS82 « Kirov » le 20 décembre 2013. Donc, 25 des 32 installations russes de surveillance sont certifiées.</p>	
Slovaquie	Juin 2012-mai 2013	La Slovaquie a continué de soutenir l'universalisation du Traité avec l'aide d'organisations gouvernementales lors de différentes réunions bilatérales et de forums multilatéraux, promouvant activement la nécessité de l'entrée en vigueur du Traité.	
	27 septembre 2012	La Slovaquie a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité et a appuyé la Déclaration ministérielle commune.	
Suisse	Juin 2012-mai 2013	<p>La Suisse a appelé à l'entrée en vigueur du Traité dans toutes ses déclarations lors des forums pertinents.</p> <p>À l'occasion des dialogues bilatéraux avec les États de l'annexe 2, la Suisse les a appelés à ratifier le Traité.</p>	
	Septembre 2012	La Suisse a participé à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité, et à appelé les États de l'annexe 2 ne l'ayant pas encore fait à le ratifier.	
	Décembre 2012	La Suisse a voté en faveur des résolutions 67/34 et 67/76 de l'Assemblée générale, toutes deux appelant entre autres à l'entrée en vigueur du Traité.	
	Mai 2013	La Suisse a participé à la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 et a appelé à la ratification du traité par les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait.	
Turquie	Juin 2012-mai 2013	La Turquie a continué à promouvoir le Traité lors de réunions multilatérales appropriées, en particulier au cours de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, et de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité. La Turquie a également souligné l'importance de l'entrée en vigueur du traité	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		lors des réunions de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement au niveau ministériel et au-dessous.	
	Juin 2012-mai 2013	Le Royaume-Uni a réitéré son ferme soutien au Traité et aux travaux de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dans sa déclaration à la réunion de la Première Commission de la soixante-septième session de l'Assemblée générale et à la Commission du désarmement des Nations Unies, et a coparrainé la résolution 67/76 de l'Assemblée générale.	
	27 septembre 2012	Le Royaume-Uni a appuyé la Déclaration ministérielle commune, adoptée à la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité; le parlementaire Sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, Alistair Burt, a présenté une déclaration nationale en faveur d'une entrée en vigueur rapide.	
	14-15 mars 2013	Le Royaume-Uni a reconnu que démontrer que le Traité est effectivement vérifiable joue un rôle clef pour convaincre les États restants, et leurs législatures, de le ratifier. À cette effet, le Royaume-Uni a organisé à Vienne une réunion des experts techniques des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour discuter des domaines dans lesquels les États dotés de l'arme nucléaire pourraient collaborer pour développer encore l'efficacité du régime de vérification du Traité. En outre, le Royaume-Uni a continué à jouer un rôle actif dans la préparation et la planification pour l'exercice intégré sur le terrain qui se déroulera en Jordanie en 2014, fournissant une expertise et des équipements techniques.	
Ukraine	Juin 2012-mai 2013	L'Ukraine a souligné l'importance de l'entrée en vigueur du traité dans les forums appropriés. L'universalisation du Traité demeure à l'agenda de la politique étrangère de l'Ukraine.	
	18 mars-5 avril 2013	Lors de la quarantième session du groupe de travail B et de la vingtième session des deux groupes A et B réunis, l'Ukraine a réitéré son engagement envers l'universalisation du Traité, et s'est associée à la déclaration de l'Union européenne prononcée à l'occasion de la séance d'ouverture.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	22 avril-3 mai 2013	L'Ukraine a activement participé à la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. La position de l'Ukraine était fondée sur l'idée que le Traité est naturellement en rapport avec le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Des dispositions établissant une barrière à l'amélioration qualitative des armes nucléaires et au développement de nouveaux types d'armes sont considérées comme l'un des éléments clefs du régime de non-prolifération qui contribuant à la réalisation des objectifs de désarmement nucléaire. L'Ukraine a réitéré son appel à tous les États pour poursuivre un moratoire complet sur les essais nucléaires en attendant l'entrée en vigueur du Traité.	
Viet Nam	Juin 2012-mai 2013	Le Viet Nam a saisi toutes les opportunités, tant au niveau international que régional pour souligner l'importance du Traité, et pour promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité, et a exhorté les États ne l'ayant pas encore fait de le ratifier. Le Viet Nam a pleinement et activement soutenu et participé à des activités dans le cadre de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Viet Nam a participé à l'exercice de préparation du Centre National des données pour améliorer sa capacité technique et sa disponibilité pour les travaux du Traité.	
Union européenne	Décembre 2012	L'important appui au Traité de l'Union européenne se manifeste par le parrainage collectif des États membres de l'Union européenne et le vote en faveur de la résolution 67/76 de l'Assemblée générale.	
	Septembre 2012	L'Union européenne a continué d'affirmer ses priorités politiques relatives au Traité lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité et de la séance plénière informelle de l'Assemblée générale marquant la Journée internationale contre les essais nucléaires. L'Union européenne a contribué aux travaux du Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a fait des déclarations au cours de la	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Commission préparatoire et des séances du Groupe de travail.			
2 b) Niveau régional			
Australie	Juin 2012-mai 2013	L'Australie a continué à travailler avec ses partenaires lors de divers forums régionaux, y compris le Forum des îles du Pacifique et le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, pour encourager la ratification rapide du traité.	Les pays membres du Forum des îles du Pacifique sont les suivants : Australie, Fidji, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Viet Nam.
Autriche	Juin 2012-mai 2013	L'Autriche a soutenu les décisions de l'Union européenne à l'appui de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
Belgique	Juin 2012-mai 2013	La Belgique, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué à aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur du Traité au cours de forums régionaux.	
Brésil	Juin 2012-mai 2013	Le Brésil a continué de promouvoir la ratification du Traité par tous les États d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier à travers un engagement actif dans l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Brésil a appuyé la déclaration de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes faite lors de la Première Commission de l'Assemblée générale, qui a souligné l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a appelé tous les États de l'annexe 2 ne l'ayant pas encore fait à ratifier le Traité comme une question prioritaire, et en tant que preuve de leur volonté politique et de leur engagement pour la paix et la sécurité internationale.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Le Brésil a appuyé la déclaration des États membres de l'Union des nations de l'Amérique du Sud livrée à réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale, qui déclare qu'«Il est essentiel et urgent que tous les États n'ayant pas encore ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, plus précisément les États dotés d'armes nucléaires et ceux visés à l'annexe 2 du Traité, le fassent le plus rapidement possible» et a répété qu'il est essentiel que tous les États s'engagent à ne pas promouvoir ou effectuer des essais nucléaires ou toute autre forme d'explosion nucléaire, ou toute autre action en contradiction avec les dispositions et obligations du Traité.	
Bulgarie	Juin 2012-mai 2013	La Bulgarie en tant que membre de l'Union européenne a appuyé la mise en œuvre des décisions du Conseil de l'Union européenne en faveur du système et des capacités de surveillance et de vérification de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et autres activités pertinentes de l'Union européenne à l'appui du Traité et de sa prompte entrée en vigueur.	
Chypre	Juin 2012-mai 2013	Chypre, en tant que membre de l'Union européenne, est en faveur de toutes les déclarations, positions, initiatives et contributions financières de l'Union européenne à l'appui du Traité.	
Estonie	Juin 2012-mai 2013	L'Estonie, en tant que membre de l'Union européenne, est en faveur de toutes les déclarations, positions, initiatives et contributions financières de l'Union européenne à l'appui du Traité.	
Finlande	Juin 2012-mai 2013	La Finlande, en tant que membre de l'Union européenne, a poursuivi son actif soutien en faveur de toutes les déclarations, positions, initiatives et contributions financières de l'Union européenne à l'appui du Traité.	
Ghana	Juin 2012-mars 2013	Le Ghana a continué à sensibiliser les visiteurs au Centre national de données à la Commission de l'énergie atomique du Ghana sur la pertinence de l'entrée rapide en vigueur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Le Ghana continue sa compilation sur catalogue des séismes à partir des données qu'il reçoit du Centre international de données à Vienne, pour son évaluation de l'aléa sismique.	
Japon	Octobre 2012	Le Japon, en collaboration avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et du Département d'Etat des États-Unis d'Amérique, a convoqué la première réunion régionale pour les experts du Centre national de données de la région Asie de l'Est, l'atelier régional du Centre national de données de l'Asie de l'Est. Cela contribue à des débats sur divers engagements visant à améliorer le fonctionnement du Centre national de données ainsi que la mise en œuvre de l'exercice commun dans toute la région.	
Luxembourg	Juin 2012-mai 2013	Le Luxembourg, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé la stratégie de l'Union européenne et rappelé aux États de l'annexe 2, à l'occasion de contacts bilatéraux, notamment avec des représentants de haut niveau, qu'il est important de ratifier et/ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur.	
Mexique	4 avril 2013	Le Mexique a appuyé la résolution C/Res.55 du Conseil de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, condamnant l'essai nucléaire annoncé par la République de Corée le 12 Février 2013, et a exhorté ce pays à adopter un moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires ou tout autre type d'explosion nucléaire et à adhérer au Traité dès que possible.	
Pays-Bas	Juin 2012-mai 2013	Les Pays-Bas, en tant que membre de l'Union européenne, ont activement soutenu toutes les déclarations, positions, initiatives et contributions financières de l'Union européenne à l'appui du Traité.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2012-mai 2013	La Nouvelle-Zélande a apporté son appui aux pays insulaires du Pacifique qui oeuvrent à signer et ratifier le Traité.	
Turquie	Juin 2012-mai 2013	La Turquie a saisi chaque opportunité au niveau régional pour promouvoir le Traité et réitérer l'importance de sa rapide entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2012-mai 2013	Le Royaume-Uni soutient pleinement les efforts déployés par l'Union européenne visant à promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité, y compris à travers diverses actions communes de l'Union européenne en faveur du Traité, et les nombreuses déclarations de l'Union européenne, notamment celle faite par le ministre des affaires étrangères suédois, Carl Bildt, au nom de l'Union européenne, lors de la sixième réunion ministérielle à l'appui du Traité.	
	Juin-décembre 2012	Le Royaume-Uni, en tant que membre du Groupe des Huit et de l'Union européenne, a soutenu les démarches de l'Angola, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Tchad, Chine, Comores, Congo, Cuba, Dominique, République populaire démocratique de Corée, Egypte, Guinée équatoriale, Gambie, Guinée-Bissau, Inde, République islamique d'Iran, Iraq, Israël, Maurice, Myanmar, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé-et-Principe, Arabie Saoudite, Iles Salomon, Soudan du Sud, Sri Lanka, Swaziland, République arabe syrienne, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Yémen et Zimbabwe, demandant instamment la ratification du Traité.	
Viet Nam	30 octobre-1 ^{er} novembre 2012	Le Viet Nam a participé à la réunion régionale des experts du Centre national de données de la région Asie de l'Est, à l'atelier régional du Centre nationale de données de l'Asie de l'Est tenu par le Centre pour la promotion du désarmement et de la non-prolifération, en coordination avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et le Département d'Etat des États-Unis d'Amérique au Japon.	
	26-28 novembre 2012	Le Viet Nam a participé à la réunion régionale de l'atelier du développement du Centre national des données pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à Chiangmai, en Thaïlande.	
Union européenne	Novembre 2012	Le Conseil de l'Union européenne a adopté et lancé la mise en œuvre d'une nouvelle décision du Conseil (2012/699/CFSP) concernant le soutien de l'Union européenne aux activités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
		<p>Les objectifs de la décision du Conseil consistent à renforcer les capacités de suivi et le système de vérification du Traité, y compris dans le domaine de la détection des radionucléides et à renforcer les capacités des États signataires du Traité à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de vérification en vertu du Traité, et à leur permettre de profiter pleinement de la participation au régime du Traité. L'annexe de la décision du Conseil fait remarquer que « Les travaux entrepris pour la mise en œuvre de la présente décision seront également importants pour l'amélioration des perspectives d'entrée en vigueur à bref délai du TICE et son universalisation. »</p>	
	<p>Juin 2012-mai 2013</p>	<p>l'Union européenne a poursuivi la mise en œuvre de la décision du Conseil 2010/461/PESC, en offrant un soutien financier au Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour réaliser les objectifs suivants : améliorer le fonctionnement et la durabilité du réseau auxiliaire des stations sismiques du Système de surveillance international du Traité; améliorer le système de vérification du Traité par une coopération renforcée avec la communauté scientifique; fournir une assistance technique aux États signataires en Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes pour leur permettre de participer pleinement et de contribuer à la mise en œuvre du système de vérification du Traité; et développer un système de détection des gaz rares sur place.</p>	
	<p>Mai 2013</p>	<p>Le conseiller principal nouvellement nommé et Envoyé spécial pour la non-prolifération et le désarmement, Jacek Bylica (Service européen pour l'action extérieure) a exprimé le soutien continu de l'Union européenne au Traité par des apparitions au Parlement européen, soulignant la nécessité d'efforts concertés pour la promotion de l'universalisation du Traité.</p>	

* Le présent rapport rend compte d'activités qui sont achevées (c'est-à-dire qui ne sont pas en cours ou planifiées) et qui avaient pour but de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.